2010, année de la biodiversité

Partage international nº 260 – Avril 2010

Le grand public est invité à participer à une campagne en faveur des ressources naturelles et à emboîter le pas aux Nations unies qui ont déclaré 2010 année internationale de la biodiversité.

En 1992, 150 dirigeants mondiaux ont convenu d'une stratégie pour enrayer l'appauvrissement de la biodiversité, ce qui a abouti à la Convention sur la diversité biologique. Son objectif était de trouver un moyen de préserver un équilibre entre la protection des ressources de la planète et la vitesse à laquelle les êtres humains se développent économiquement. Un objectif concret a été fixé afin de réduire de manière significative la perte de la biodiversité d'ici la fin de 2010 ; l'Onu appelle les gouvernements, les entreprises et les citoyens ordinaires afin qu'ils prennent des mesures concrètes pour s'assurer que cet objectif soit atteint.

« Le décideur final pour la biodiversité est le citoyen, affirme l'Onu. *Les choix que font les individus se cumulent et ont un impact important car c'est la consommation personnelle qui anime le développement, qui à son tour utilise et pollue la nature. En choisissant avec soin les produits qu'ils achètent et les politiques du gouvernement qu'ils soutiennent, les gens peuvent commencer à orienter le monde vers le développement durable. Les gouvernements, les entreprises, et d'autres organismes ont la responsabilité de diriger et d'informer le public, mais ce sont les choix individuels répétés des milliards de fois par jour, qui comptent le plus. »*

Sources : www.positivenews.org.uk ; www.cbd.int/2010
Thématiques : environnement
Rubrique : Tendances